

Une Europe
plus utile pour
une Région
plus efficace

EU- ROPE

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE



SOMMAIRE

- 4 L'Europe en Pays de la Loire
- 6 Des priorités à cibler
- 10 Des opportunités à saisir
- 12 Des outils à renforcer ou à construire
- 14 Contacts

UNE EUROPE PLUS UTILE POUR UNE RÉGION PLUS EFFICACE

De l'agriculture à la recherche et l'innovation en passant par le développement industriel ou la mobilité internationale des étudiants, l'Europe est un acteur incontournable pour la Région et un partenaire que nous devons mobiliser au service de notre territoire et de ses habitants.

Car aujourd'hui plus que jamais, nous devons activer tous les leviers pour renforcer la croissance dans nos cinq départements : des fonds européens dont la Région assure la gestion aux nombreuses opportunités de financement offertes par l'Europe. Ces opportunités, nous devons les saisir davantage pour soutenir les projets ligériens, en particulier ceux qui créent de l'emploi et de la croissance, mais également pour contribuer, à notre échelle, à la construction d'une Europe plus en phase avec les attentes et les préoccupations des citoyens, à travers des projets concrets et stratégiques pour l'avenir de nos territoires.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu cette stratégie régionale avec une volonté : œuvrer sans relâche pour une Europe plus utile et une Région plus efficace.



Christelle Morançais
Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

L'EUROPE EN PAYS DE LA LOIRE

Pour la période 2014-2020, la Région est responsable de la mise en œuvre des politiques publiques européennes et des fonds qui y sont dédiés. Elle est ainsi autorité de gestion sur son territoire d'une partie des Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) : le FEDER, le FEADER, une partie du FSE et du FEAMP.

LES FONDS EUROPÉENS GÉRÉS PAR LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

FSE
Fonds social européen



77
millions d'euros

FEDER
Fonds européen de
développement régional



303
millions d'euros

FEADER
Fonds européen agricole
pour le développement rural



458
millions d'euros

FEAMP
Fonds européen pour les
affaires maritimes et la pêche



15
millions d'euros

LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Il existe également d'autres programmes européens de financement, auxquels les acteurs régionaux (entreprises, établissements de formation, associations...) peuvent accéder, parmi lesquels :



INTERREG
Coopération entre les régions
européennes



HORIZON 2020
pour la recherche
et l'innovation



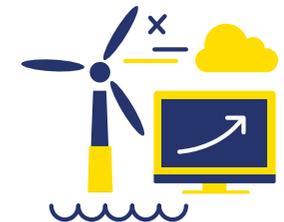
MIE
Mécanisme pour l'interconnexion
en Europe pour le financement
d'infrastructures de transport,
d'énergie et de télécommunication



COSME
pour améliorer l'accès au
financement des PME



ERASMUS+
pour la jeunesse, la
formation et la mobilité



LIFE+
pour des projets en matière
d'environnement et de climat

LES ACTEURS

Région des Pays de la Loire : Direction des politiques européennes (DPE)

Bureau de représentation des Pays de la Loire à Bruxelles : l'Association Pays de la Loire Europe regroupe la Région, la Chambre régionale de commerce et d'industrie, la Chambre régionale d'agriculture, la Chambre régionale des Métiers ainsi que plusieurs collectivités (départements, villes et agglomérations).



Vanessa Charbonneau
Vice-présidente du
Conseil régional des
Pays de la Loire en
charge des affaires
européennes

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

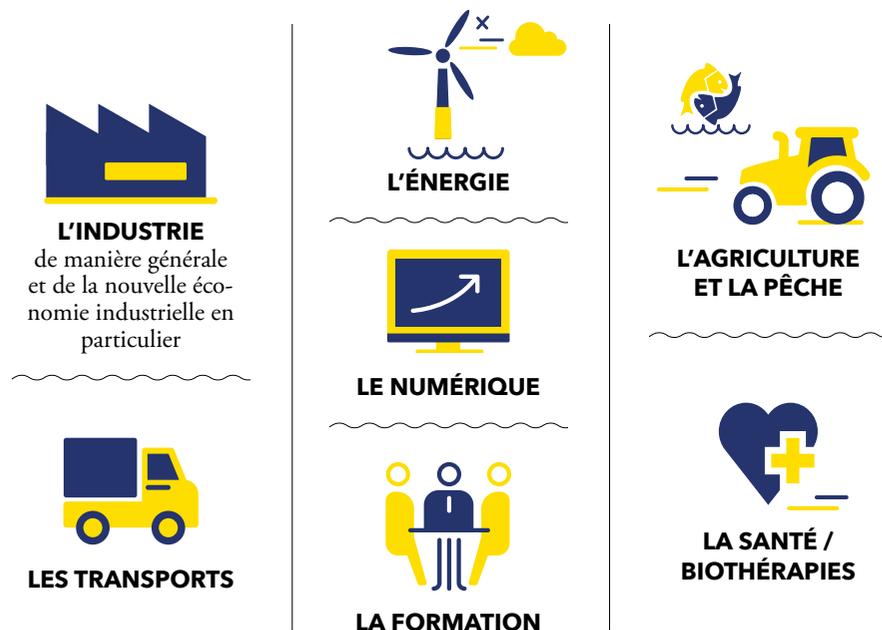
La Région n'avance pas seule. Elle a déclenché une dynamique qui mobilise les acteurs-clés du territoire afin de partager et de diffuser la sensibilisation aux opportunités de coopération et de financements européens. Nous souhaitons travailler en synergie avec les Chambres consulaires mais aussi avec toutes les collectivités des Pays de la Loire qui le souhaitent. Nous avons un intérêt commun à connaître et à faire connaître l'Europe et ses dispositifs, mais aussi à anticiper et à influencer sur la construction de ses politiques.

DES PRIORITÉS À CIBLER

L'efficacité est au cœur de la nouvelle stratégie européenne de la Région. L'objectif est de concentrer les actions et l'accompagnement sur les dossiers à plus forts enjeux pour les Pays de la Loire.

Les Pays de la Loire doivent s'affirmer en tant que pôle économique majeur, au niveau national et européen. Les moyens d'intervention de l'Union européenne doivent être mis au service de cet objectif. Bien compris et justement sollicités, les différents dispositifs européens pourront contribuer à créer et à développer des compétences et de la richesse sur le territoire ligérien, grâce au levier que constituent la recherche et l'innovation.

Les priorités qui ont été identifiées représentent autant de secteurs d'activités structurants de l'économie régionale. Il s'agit de :



Pour chacun de ces secteurs, un travail est mené sur les opportunités offertes par l'Union européenne, notamment financières. Ce travail est également réalisé s'agissant de sujets pour lesquels la région dispose d'avantages comparatifs indéniables : **industrie navale, énergies marines renouvelables, végétal spécialisé, etc.**

Une attention particulière est également portée sur la **transition énergétique**, un objectif en soi avec une forte ambition de la Région, et susceptible de bénéficier d'un appui important au niveau européen.

SECTEURS STRATÉGIQUES, ACTIONS PRIORITAIRES

Pour l'industrie : s'assurer que le tissu industriel ligérien (aéronautique, robotique, agroalimentaire, sous-traitance automobile, énergie, etc.) bénéficie du soutien nécessaire à son développement, notamment en matière de recherche et d'innovation.

Pour les transports : continuer à développer l'accessibilité de la région en agissant notamment pour la création d'un corridor véritablement atlantique et pour l'identification de certaines liaisons stratégiques au réseau transeuropéen de transport (RTE-T).

Pour l'agriculture et l'agroalimentaire : appuyer les priorités de ce pilier du développement économique et territorial de la région, en influençant les politiques européennes et en accompagnant les projets d'avenir des acteurs régionaux.

Pour la pêche et l'aquaculture : défendre les intérêts des professionnels, renforcer la cohérence entre les réglementations européennes et les politiques régionales de soutien à la filière, œuvrer pour une politique commune de la pêche durable.

Pour le numérique et le développement des usages : soutenir les entreprises dans leur démarche de numérisation, travailler au financement du déploiement du très haut débit sur tout le territoire.

Pour la santé et les biothérapies : sensibiliser et accompagner les acteurs dans l'identification des opportunités offertes par l'Union européenne en matière de financements et de partenariats.

Pour la formation : porter des initiatives nouvelles pour répondre aux besoins spécifiques de la région (industrie navale...) et renforcer encore le développement de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue en Pays de la Loire.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN SOUTIEN EUROPÉEN INCONTOURNABLE

La Région a adopté une feuille de route ambitieuse pour la transition énergétique en Pays de la Loire, bâtie autour de cinq piliers. Elle entend améliorer la mise en œuvre de projets concrets sur le territoire régional, notamment grâce aux fonds européens.

La production d'énergies renouvelables, la transformation du parc immobilier, le stockage de l'énergie, le développement des réseaux électriques intelligents, la mobilité durable : les cinq piliers identifiés par la Feuille de route régionale pour la transition énergétique ont besoin du soutien de l'Europe pour se déployer en Pays de la Loire. Le premier enjeu est de veiller à ce que ces axes soient en ligne avec les objectifs européens, afin que les initiatives européennes puissent venir en soutien aux actions ligériennes. La Région des Pays de la Loire a ainsi tout intérêt à prendre part aux débats européens dans lesquels sont discutés les technologies et les standards réglementaires.

En parallèle, il faut que cette information arrive jusqu'aux porteurs de projets eux-mêmes, sur tout le territoire ligérien. C'est pourquoi la Région organise des réunions d'information et de sensibilisation, afin de favoriser une meilleure identification des opportunités disponibles, des retours d'expériences et des échanges de bonnes pratiques qui faciliteront le montage de nouveaux projets et leur financement par l'Europe.



PORTER L'AMBITION MARITIME DES PAYS DE LA LOIRE

Les projets maritimes ont une résonance toute particulière pour les Pays de la Loire. La Région vise à faire en sorte que les politiques européennes soient mieux adaptées à cette spécificité territoriale et économique.

Avec 450 km de littoral, le premier port de la façade atlantique française, un secteur de la pêche et un tourisme côtier de taille, les Pays de la Loire peuvent se prévaloir d'être une grande région maritime. L'économie régionale est irriguée par différents secteurs liés à l'océan : construction navale, énergies marines renouvelables (premier site d'essais en mer français pour les EMR), activités portuaires (second terminal pétrolier et seconde raffinerie de France), pêche (2 500 marins-pêcheurs embarqués sur 600 navires) et aquaculture.

Située au cœur géographique de l'Arc Atlantique, la Région des Pays de la Loire veut revendiquer sa spécificité maritime à l'échelle européenne et sa traduction en termes de dynamique économique et d'emplois. Il est déterminant que les politiques décidées à Bruxelles soient mieux adaptées à cette situation. Dans ce cadre, l'élection de la Région des Pays de la Loire à la présidence de la Commission Arc Atlantique (CAA) en juin 2016 se révèle un levier d'influence puissant.



Pauline Caumont
Secrétaire exécutive
de la Commission
Arc Atlantique

// LES PAYS DE LA LOIRE DÉFENDENT LES INTÉRÊTS DES TERRITOIRES DU LITTORAL ATLANTIQUE À BRUXELLES

La Commission Arc Atlantique (CAA), créée en 1989, déjà à l'initiative de la Région des Pays de la Loire et de son président Olivier Guichard, travaille au bénéfice de ses 17 régions membres, sur toute la façade Atlantique. Elles ont la volonté d'être plus présentes à l'échelle européenne, afin d'assurer le dialogue avec les décideurs et de leur passer leurs messages. La CAA et la Région des Pays de la Loire ont souhaité investir dans cette stratégie d'influence au bénéfice de la communauté des régions bordant le littoral atlantique et bâtir de nouveaux liens de coopération fondés sur l'innovation et le partage d'expériences. Cette influence intervient à de multiples niveaux, notamment sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme comme Interreg Espace Atlantique, ou sur la stratégie maritime Atlantique de l'Europe. Nous travaillons à faire reconnaître les enjeux atlantiques au sein des programmes structurels, et en parallèle à attirer les financements européens vers ces thématiques.

Les thématiques que nous défendons ont été choisies en commun, lors de l'Assemblée générale de mars 2017 aux Sables d'Olonne. Elles couvrent notamment l'attractivité et le transport, problématique déterminante au regard de notre situation périphérique, et les enjeux maritimes, qu'il s'agisse de l'industrie navale, des énergies marines renouvelables, du portuaire, de la pêche ou de l'aquaculture.

//



DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Les programmes européens présentent de réelles opportunités pour de nombreux acteurs (PME, multinationales, associations, collectivités, etc.) œuvrant au développement et à l'attractivité des territoires ligériens.

Pour optimiser ces sources de financement, la Région propose une plus grande sensibilisation et un accompagnement renforcé.

MIEUX SE COORDONNER AVEC LES FONDS STRUCTURELS

La Région est autorité de gestion de ces fonds, au bénéfice de la formation (FSE), du développement des territoires (FEDER), de l'agriculture (FEADER), de la pêche et de l'aquaculture (FEAMP). Il est déterminant de trouver une parfaite adéquation entre les possibilités d'intervention de ces différents fonds et les stratégies et objectifs identifiés sur le territoire régional.

MIEUX SOLLICITER LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENTS EUROPÉENS

La Banque européenne d'investissement (BEI) propose une large gamme de moyens de financement. De même, le plan Juncker accompagne les investissements stratégiques. La Région veut développer l'utilisation de ces nouveaux instruments financiers.

HORIZON 2020 : VERS UN RÉSEAU STRUCTURÉ DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Doté de 80 milliards d'euros, le programme-cadre Horizon 2020 soutient les projets de recherche et d'innovation. Bien que très compétitif, il présente de réelles opportunités pour les porteurs de projet. Un réseau structuré avec les acteurs de la recherche et de l'innovation a été créé, pour un partage d'information et de bonnes pratiques, et pour une meilleure appropriation collective des opportunités de financements et de partenariats offertes par l'Union européenne.

Outre l'échange d'informations et de bonnes pratiques, la meilleure connaissance des besoins des territoires pourra permettre de mieux identifier les opportunités offertes par les appels à projets en cours et à venir mais aussi d'influer sur les futurs appels à projets.

MIEUX S'INVESTIR DANS LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Les programmes financiers sectoriels de l'Union ne sont pas suffisamment exploités en Pays de la Loire. La Région veut donc renforcer son rôle de facilitateur et de levier auprès des porteurs de projets. Il peut s'agir de programmes de coopération territoriale (Espace Atlantique, Europe du Nord-Ouest) et plus encore de programmes d'actions communautaires. Parmi les principaux, Horizon 2020 soutient la recherche et l'innovation, Erasmus+ la jeunesse et la formation, LIFE les actions en faveur de l'environnement et du climat.



Maud Tronchin
Responsable des financements européens, Atlanpole

NOUS OBTENONS LA CAPACITÉ D'ANTICIPATION QUI NOUS MANQUAIT

L'accompagnement des entreprises est notre métier, notamment pour obtenir des financements européens. Ce travail implique la sensibilisation des entreprises sur le terrain, la détection des projets, et enfin l'aide au montage de projets. On ne peut travailler isolés dans ce type de démarche. Nous accueillons donc avec enthousiasme l'initiative de la Région de créer un vrai réseau régional, avec des liens plus structurés entre acteurs. Il est essentiel d'avoir ce réseau solide en région, appuyé sur un relais fort à Bruxelles qui porte la voix de nos entreprises. Cette structuration nous permettra de connaître, d'analyser les programmes avant même qu'ils ne soient complètement finalisés – voire même de les influencer –, pour ensuite mieux sensibiliser et accompagner les entreprises sur le terrain.

ATLANPOLE, LA TECHNOPOLE DU BASSIN ÉCONOMIQUE ET UNIVERSITAIRE DE NANTES ATLANTIQUE

Appartenant au réseau des technopoles des Pays de la Loire, Atlanpole fédère 450 entreprises et 70 structures de recherche et d'enseignement supérieur, représentant environ 28 000 emplois sur le bassin Nantes / Saint-Nazaire / La Roche-sur-Yon. Atlanpole porte l'incubateur régional des Pays de la Loire, partenaire des pôles de compétitivité Pôle Mer, Atlanpole Biothérapies et Images et Réseaux.

DES OUTILS À RENFORCER

La refonte de la stratégie européenne de la Région, parce qu'elle se donne des objectifs opérationnels élevés, coïncide avec une réorganisation des services régionaux. Outre l'optimisation de la gestion des fonds structurels, la Région monte en puissance sur l'accompagnement des projets européens et le soutien aux porteurs de projets.

UNE ENTRÉE UNIQUE

Pour plus de lisibilité et de simplification, une Direction des politiques européennes (DPE) a été créée au sein de la Région. Elle réunit :

- les services en charge de la gestion des fonds européens
- et ceux qui assurent le portage des appels à projets et programmes européens.

Cette synergie entre services va de pair avec la réaffirmation d'une sensibilité aux enjeux européens partagée entre les différentes directions de la Région, qui toutes pourront accompagner les porteurs de projets.

LE BUREAU DE BRUXELLES

Le bureau de représentation de la Région à Bruxelles portait depuis plusieurs années les intérêts des Régions Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes. Cette structure interrégionale a été abandonnée au profit d'une structure intrarégionale pour une meilleure visibilité, une action plus offensive sur des sujets clés et la création de synergies entre les membres de l'Association Pays de la Loire Europe.

L'action du bureau a été recentrée sur la recherche de nouveaux financements européens (meilleure identification des opportunités en lien avec les besoins des acteurs, accompagnement des porteurs de projets, etc.) et la défense des intérêts ligériens auprès des institutions européennes. « *En coordination avec la DPE, et très régulièrement présente en Pays de la Loire, l'équipe du bureau de Bruxelles se veut plus offensive sur la recherche d'opportunités, plus engagée dans le travail de veille stratégique et plus active dans le soutien concret aux porteurs de projets* », souligne Sophie Cochard, directrice du bureau de Bruxelles.

Le bureau de Bruxelles joue un rôle de facilitateur entre la Région et les institutions européennes, filtre et analyse les informations au regard des politiques régionales prioritaires, détecte les opportunités et, en lien avec les services de la Région, apporte un soutien aux porteurs de projets.



Sophie Cochard
Directrice du bureau de Bruxelles

// FACILITER L'ACCÈS À L'EUROPE DANS L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Le bureau de Bruxelles ne travaille pas seul. Une organisation bien articulée avec la Région, et en particulier avec la DPE, est mise en place. Nous assurons ainsi beaucoup de présence de terrain, en Pays de la Loire. Nous multiplions les rencontres avec les acteurs en région, afin de renforcer le réflexe Europe des porteurs de projets. Il est essentiel d'encourager les acteurs ligériens à s'investir davantage dans des projets européens (en tant que membre d'un consortium ou en tant que chef de file). Nous souhaitons que les acteurs puissent s'appuyer sur les services de la Région et le bureau pour mieux identifier les opportunités offertes par l'Union européenne et mieux les accompagner dans le montage du projet (relecture, recherche de partenaires européens, implication dans des réseaux pertinents, etc.). La Région a dans ce cadre mis en place le dispositif ACE 2020, en vue de multiplier les chances des porteurs de projets d'obtenir des aides européennes.

//

APPUI CONSEIL EUROPE (ACE 2020) : UN POOL DE CONSULTANTS EXPERTS

Pour aider les porteurs de projets dans la rédaction de leur réponse et augmenter leurs chances d'accéder à des subventions, la Région finance pour chaque porteur de projet un à onze jours d'accompagnement, par un consultant expert européen. Elle a, pour ce faire, identifié une équipe de consultants rompus au montage administratif et technique des dossiers européens. Ce dispositif expérimental, baptisé ACE 2020 pour Appui Conseil Europe, est financé par la Région.

CONTACTS

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE, DIRECTION DES POLITIQUES EUROPÉENNES

1, rue de la Loire
44966 Nantes Cedex 9
Tél. : 02 28 20 54 68
DPE@paysdelaloire.fr

BUREAU DE REPRÉSENTATION DES PAYS DE LA LOIRE À BRUXELLES

14 Rond-point Schuman
1040 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 (0) 2 235 04 17
Fax : +32 (0) 2 735 24 11
info@paysdelaloire.eu

Rendez-vous sur le site dédié à l'action
européenne en Pays de la Loire

WWW.EUROPE.PAYSDELALOIRE.FR

Région des Pays de la Loire – Décembre 2017
Directrice de la publication : Christelle Morançais – Rédaction : Région des Pays de la Loire, Rue Prémion
Création et maquette : Liner communication – Exécution : Anima productions

Crédits photos : p3 : © Région Pays de la Loire – Ouest Médias // p. 5 : © Région Pays de la Loire – Ouest Médias
p. 8 : © Région des Pays de la Loire – PB. Fourny // p9 : © DR // p. 10 : © Jean-Claude Moschetti – AlgoSolis
CNRS Photothèque // p. 11 : © Delphine Lethu – l'Œil à la Page // p. 13 : Europe © Thinkstock – Ziotograf
Portrait © DR



EU- ROPE

#pdIEurope

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

